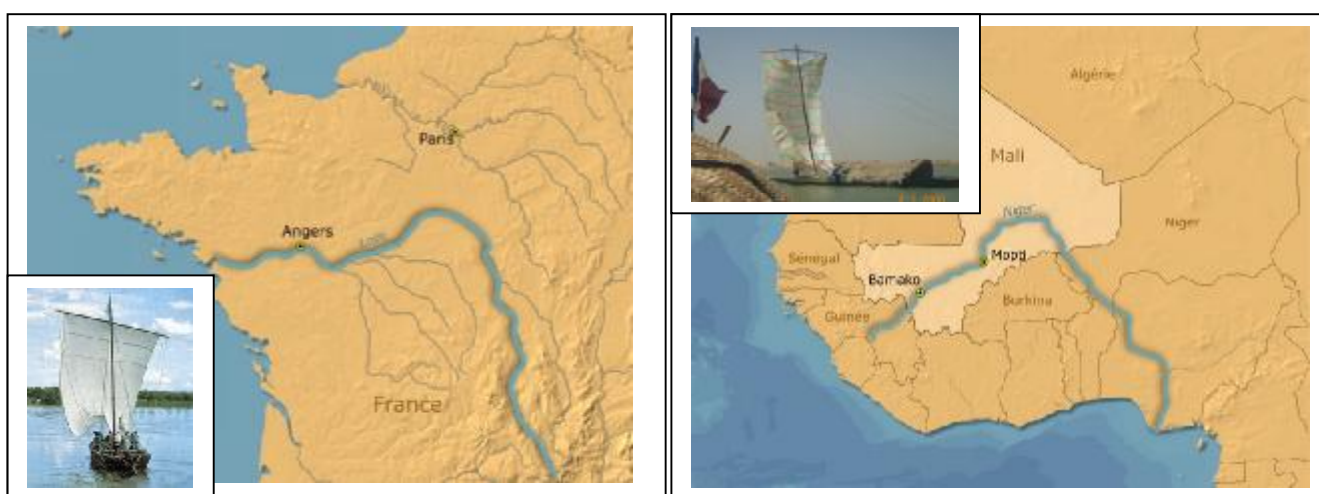


---

# Association ENTRE DEUX FLEUVES

## Projet d'échanges de techniques et de savoirs avec le Mali

---



## ENTRE DEUX FLEUVES

13 RUE VIELLE DU CHATEAU  
49570 MONTJEAN SUR LOIRE

Tél . 02.41.39.95.69 (soirée)

Tél. 06.19.77.41.19 (Richard)

Tél 06.60.22.79.60 (Gilles)

Email : [entredeuxfleuves@cousinage-fluvial.org](mailto:entredeuxfleuves@cousinage-fluvial.org)

Site : [www.cousinage-fluvial.org](http://www.cousinage-fluvial.org)

**SOMMAIRE**

L'ASSOCIATION : ENTRE DEUX FLEUVES .....	3
<b>LE PROJET .....</b>	<b>3</b>
1- COMPTE-RENDU DU REPERAGE A MOPTI .....	4
2- ACTIONS MENEES POUR COLLECTER DES FONDS.....	5
4- CONSTRUCTION D'UNE PIROGUE DJENNE A LA POSSONNIERE (49) .....	6
<i>Détail de la construction : Cf dossier technique .....</i>	<i>6</i>
DEVENIR DE LA PINASSE EN FRANCE : .....	6
5- CONSTRUCTION D'UN FUTREAU (BARQUE DE LOIRE GREEE D'UNE VOILE CARREE) A MOPTI (MALI) .....	7
DEVENIR DU FUTREAU A MOPTI : .....	7
6- LA LOIRE.....	8
Les Pays de Loire.....	8
7- LE FLEUVE NIGER.....	9
L'ethnie BOZOS.....	9
LE MALI .....	9
MOPTI .....	9
ANNEXE 1 - .....	10
<i>Lettre de M. Oumar BATHILY, Maire de Mopti. ....</i>	<i>10</i>
ANNEXE 2 - .....	11
<i>Lettre de M. Mohamed SIMPARA, Secrétariat général du Ministère de la promotion des investissements et des PME .....</i>	<i>11</i>
ANNEXE 3 - .....	12
<i>Accord de partenariat avec les ateliers Djénépo de Mopti.....</i>	<i>12</i>
ANNEXE 4 - .....	14
<i>ETUDE DE MARCHE PREVISIONNELLE POUR LA CREATION D'UNE ENTREPRISE DE CROISIERE SUR LE NIGER EXPLOITANT LE FUTREAU .....</i>	<i>14</i>

***L'association : Entre deux fleuves***

Objet : association culturelle de promotion, d'échanges de techniques et de savoirs.

Siège social : 13 rue vieille du château 49570 Montjean sur Loire.

Président : Richard Thoreau

Vice-président : Gilles Lehéricy

Trésorier : Anita Cariou

Cette association a pour but de réunir des personnes autour de projets basés sur des échanges de savoir faire ou des techniques utilisées par les riverains d'un fleuve.

Ces projets peuvent être à un échelon local, national ou international.

Les projets développés au sein de l'association ont pour objectif de faire découvrir à un large public des cultures et des techniques.

Le désir d'échanger des savoirs faire n'a pas pour but la compétition mais au contraire d'aboutir à un échange humain riche de partage et d'amitié entre tous les acteurs.

D'un point de vue pédagogique, cette présentation d'un métier, d'une technique ou d'un savoir particulier devient interactive et propose une découverte ludique à un large public.

**Le projet****Construction de deux bateaux :**

§ Une pirogue Djénné (embarcation malienne) dite pinasse

§ Un fûtreau (barque de Loire grée d'une voile carrée).

Ce projet se base sur une alliance et une volonté de découverte entre deux approches du travail du bois.

C'est un échange de savoir et de techniques entre charpentiers fluviales français et maliens.

Le lien : deux fleuves, la Loire et le Niger qui rythment le quotidien des riverains et qui par leur présence permettent à des hommes de vivre.

La construction de la pirogue sur les bords de Loire permettra à un large public de découvrir les techniques de construction maliennes.

La construction du fûtreau à Mopti scellera l'échange de savoir et permettra la création d'une entreprise de croisière sur le Niger gérée localement.

## **1- Compte-rendu du repérage à Mopti**

Départ : 23 mars 2005

Retour : 13 avril 2005

Gilles Lehéricy et Richard Thoreau.

Point logistique pour la construction de la Pinasse à La Possonnière.

Présentation du projet aux autorités de Mopti :

Audience avec M. Oumar BATHILY, Maire de Mopti (Annexe 1)

Audience avec M. Mohamed SIMPARA, Secrétariat général du Ministère de la promotion des investissements et des PME (Annexe 2).

Rencontre avec les charpentiers et les forgerons :

Accord de partenariat avec les ateliers Djénépo de Mopti (Annexe 3).

Dates de venue des charpentiers maliens en France :

12 juin au 12 juillet 2006.

Préparation des formalités administratives liées au voyage des ressortissants maliens en France :

Audience au Consulat de France avec Mme TEKARA qui nous a informé des formalités administratives à remplir pour que Messieurs Sory et Issa Djénépo puissent être accueillis sur le territoire français du 12 juin au 12 juillet 2006.

### **Point logistique pour la construction du fûtreau à Mopti.**

Lieu de construction du fûtreau :

Atelier Djénépo, chantier naval de Mopti.

Devenir du fûtreau à Mopti :

La construction du fûtreau donne lieu à la création d'une entreprise de croisière sur le NIGER, voir Etude de marché prévisionnelle (Annexe 4).

Cette entreprise sera gérée par M. Abou THIAM (diplômé en comptabilité et gestion d'entreprise).

Le fûtreau sera exploité par M. Moussa CISSE (Guide touristique sur le fleuve Niger).

Note : Ce voyage de repérage n'a pas été financé par l'association ENTRE DEUX FLEUVES, mais par une contribution personnelle des membres du bureau.



#### **4- Construction d'une pirogue Djénné à La Possonnière (49)**

Le chantier a pour résidence le port de La Possonnière (Réaménagé en 2005).

Les environs immédiats du port sont tout à fait adaptés pour accueillir un large public :

- § Terrain arboré et ombragé comportant des barbecus, des jeux pour enfants, un parking et des sanitaires.
- § Un camping.
- § Une guinguette.

Aménagement du chantier ouvert au public :

Ateliers :

- § Forge des clous.
- § Peinture de la pinasse (Réalisation de pochoirs (gabarit en tôle) pour reproduire les motifs caractéristiques peints sur les pirogues Djénné).
- § La pinasse sera peinte et décorée sur le site.
- § Contes et légendes du Mali et des bords de Loire.

Démonstration

- § Zone de taillage, d'assemblage et de calfatage.
- § Présentation des outils utilisés.

#### **Détail de la construction : Cf dossier technique**

#### **Devenir de la Pinasse en France :**

La pirogue Djénné appartiendra à l'association Entre deux Fleuves (Annexe 4).

Ce bateau sera utilisé dans le cadre de manifestations ligériennes pour promouvoir et financer d'autres projets.

**5- Construction d'un fûtreau (barque de Loire grée d'une voile carrée) à Mopti (Mali).**

Partir au Mali pour construire un fûtreau au chantier naval de Mopti :

- § C'est faire découvrir les techniques de construction des charpentiers de marines ligériens.
- § C'est unir des hommes d'horizons différents autour d'un projet commun.
- § C'est affirmer les liens qui unissent l'Anjou et le Mali (Angers et Bamako sont villes jumelles).

Lieu de construction : Chantier naval de Mopti (*Mali*).

Date : (durée 6 semaines, 2007 dates à planifier).

Taille du fûtreau : 12 mètres

Aménagement du chantier :

- § Ateliers Djénépo, chantier naval de Mopti.

**Devenir du Fûtreau à Mopti :**

Création d'une entreprise de croisière sur le Niger exploitant le fûtreau (Annexe 3).

## 6- La Loire



La Loire est le plus long fleuve de France, il fait 1010 km en longueur. Son bassin hydrographique s'étend sur une surface de 120000 km<sup>2</sup> et sur plusieurs régions géographiques françaises.

De Tours à Saumur il reçoit les eaux de plusieurs rivières issues du Massif Central et s'infléchit vers l'ouest.

Il remonte ensuite légèrement de Saumur à Angers. Après Angers il termine son cours vers l'ouest en pénétrant dans le Massif Armoricaïn et en traversant

Ancenis et Nantes.

La Loire se jette dans l'océan Atlantique à St Nazaire.

Ses principaux affluents sont l'Allier, et surtout à hauteur de Tours, le Cher, l'Indre et la Vienne.

A Saumur la Loire recueille le Thouet puis au niveau d'Angers elle prend les eaux de la Maine qui regroupe le Loir, la Sarthe et la Mayenne et enfin près de Nantes elle reçoit la Sèvre Nantaise et l'Erdre.

La Loire a un régime fluvial irrégulier avec des crues parfois violentes au printemps ou en automne.

En été par contre l'étiage est parfois très bas et le débit du fleuve faible.

Navigation : Navigable de Nantes à Roanne.

Sa faune : Aigrettes, cormorans, ragondins, héron pourpré, guifette moustac (sorte de petite mouette), nacré de la canneberge, un rare papillon des tourbières et la cordulie arctique, une libellule.

Economie : Longtemps la Loire a été une des plus grandes voies de communication française. La navigation sur le fleuve était la clef de la vie économique de toute une zone s'étendant de Roanne à Nantes. L'arrivée du Chemin de fer au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle et celle de l'automobile au début du XX<sup>ème</sup> siècle vont finir par avoir raison de la Marine de Loire qui a maintenant complètement disparu.

Aujourd'hui, la pêche professionnelle et la production d'énergie (barrages hydroélectriques et 4 centrales électronucléaires) représentent les principales activités économiques sur la Loire.

De Sully à Chalonnes sur Loire, la Loire est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Les Pays de Loire

Superficie : 32.082 KM<sup>2</sup>

Population : 3.22.061 habitants

Cinq départements composent la région des Pays de la Loire : la Mayenne, la Vendée, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Sarthe.

Préfecture : Nantes (Loire Atlantique)

Sous-préfectures : Angers, Laval, Le Mans, La Roche sur Yon

## 7- Le fleuve Niger



Sa source : le Fouta Djalon en GUINEE

Son embouchure : Océan Atlantique (estuaire) au Nigeria.

Sa longueur : 4700 kms dont 1700 au Mali.

Son débit : 46 milliards m<sup>3</sup>.

Ses Affluents : Sankarani, Boni.

Le Niger alimente le lac Faguibine situé à 150 km de Tombouctou et d'une superficie de 650 km<sup>2</sup>.

Navigation : Navigable de Kouroussa (en Guinée) à Bamako (Mali) et de Koulikoro (terminal de la voie ferrée) à Gao pendant

5 à 6 mois de l'année (hautes eaux).

Les principaux ports sont : Koulikoro, Ségou, Mopti, Diré, Kabara et Gao.

Les crues de septembre à décembre inondent

20.000 km<sup>2</sup> de plaine.

Sa faune : crocodiles, lamantins, hippopotames, aigrettes, cormorans, flamands...

Economie : Transport de marchandises et de personnes géré par la COMANAV (compagnie malienne de navigation), pêche.

### L'ethnie BOZOS

Ethnie d'origine ghanéenne de religion islamique.

Bozo : nom d'un animal totem.

C'est un taureau dont le corps serait le fleuve Niger et les cornes les pinasses.

Le pêcheur Bozo monte et descend le fleuve Niger au levé du soleil, il regarde la terre en dirigeant son bateau et parle à la rivière où se trouve son ancêtre.

Le fleuve Niger est le lieu de vie natal des Bozos, d'après la mythologie Dogon la pinasse serait l'arche, de l'ancêtre originel le Nommo.

### LE MALI



Capitale : BAMAKO (646 km sud-ouest de Mopti).

Superficie : 1,24 millions de km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants : 9 millions

Monnaie : Le franc C.F.A. (1 € = 655 CFA).

Décalage horaire : - 1 heure par rapport à la France.

Langue officielle : français

Système politique : république unitaire

Climat : 3 saisons

Sèche de mars à juin

Humide : de juin à septembre

Intersaison : d'octobre à février

Température : de 24c° à 35c°

Les ports maliens :

Bamako Koulikoro, Tombouctou Kabara, Mopti, Ségou, Gao.

### MOPTI

A mi-chemin entre Bamako et Gao.

Capitale de la 5<sup>ème</sup> région administrative, située dans le delta intérieur, surnommée la Venise malienne.

MOPTI regroupe 100.000 habitants de différentes ethnies : Bozo, Peul, Dogon, Sangkais, Bambara, Marakasse, Aoussa...

**Annexe 1 -**

**Lettre de M. Oumar BATHILY, Maire de Mopti.**

**D.N**  
SECTION DE MOPTI  
CERCLE DE MOPTI

Republique du Mali  
Un Peuple - Un But - Une Loi

COMMUNE DE MOPTI  
N° 165 /CM.

**ATTTESTATION**

Nous soussignés, M. Oumar BATHILY, Administrateur de la Commune de Mopti.

Attestons que M. Oumar BATHILY, Administrateur de la Commune de Mopti, est titulaire d'un diplôme de l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) en matière de l'Administration de la Commune de Mopti, daté du 09/07/2016. Mopti, Mali.

A cet effet, nous soussignés, Administrateur de la Commune de Mopti, certifions que M. Oumar BATHILY, Administrateur de la Commune de Mopti, est titulaire d'un diplôme de l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) en matière de l'Administration de la Commune de Mopti, daté du 09/07/2016. Mopti, Mali.

A cet effet, nous soussignés, Administrateur de la Commune de Mopti, certifions que M. Oumar BATHILY, Administrateur de la Commune de Mopti, est titulaire d'un diplôme de l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) en matière de l'Administration de la Commune de Mopti, daté du 09/07/2016. Mopti, Mali.

En foi de quoi, présente attestation, en deux exemplaires, dont un sera remis au demandeur.

M. Oumar BATHILY  
Administrateur de la Commune de Mopti  
  
**OUMAR BATHILY**  
Administrateur de la Commune de Mopti

LE MAIRE DE MOPTI  
M. Oumar BATHILY  
Mopti

## Annexe 2 -

**Lettre de M. Mohamed SIMPARA, Secrétaire général du  
Ministère de la promotion des investissements et des  
PME**

MINISTRE DE LA PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS ET DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES  
SECRETARIAT GENERAL



N° 177/1770 MIPIME-SG

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le 17/08/2006

*Le Ministre de la Promotion des Investissements  
et des Petites et Moyennes Entreprises  
Porte Parole du Gouvernement*

**A**  
**Monsieur le Président de**  
**l'Association Entre Deux**  
**Fleuves**  
**13 rue Vieille du Château**  
**95570 Montjean-sur-Loire**  
**France**

**Objet :** Partenariat dans le cadre de la construction d'un bateau et d'une pirogue.

**Monsieur le Président,**

Suite à l'audience que je vous ai accordée et aux entretiens que vous avez eus avec mes collaborateurs, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai été interpellé par votre partenariat avec la famille Djenebo de Mopa dans le cadre de la conception de pirogue en France par la famille Djenebo et la Construction au Mali à Mopti d'un "mini bateau" « FUIREAL » par l'association entre deux fleuves.

Je vous réaffirme le soutien de mon département pour l'aboutissement heureux de ce projet d'échange d'expérience interculturel bénéfique.

Pour me permettre de vous autoriser à créer une entreprise pour l'exploitation touristique du bateau, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir une étude de faisabilité dudit projet et dessus cité sous le couvert de monsieur le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme du Mali.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

**P/Le Ministre/ps**  
**Le Secrétaire Général/pi**



**Mohamed SIMPARA**  
Chevalier de l'Ordre National

**Annexe 3 -****Accord de partenariat avec les ateliers Djénépo de Mopti.**

Note : Le projet initialement prévu en 2005 a été reporté du 12/06/06 au 12/07/06.

**Association Entre Deux Fleuves  
Projet d'échange de technique  
de savoirs**

**République du Mali  
Un Peuple – Un But – Une Foi Et**

Mopti, le 05 avril 2005

**Objet :** Protocole d'accord de partenariat

I°) Il est convenu entre l'entreprise de construction Naval DJENEPO représentée par IBRAHIMA DJENEPO gérant de celle-ci et l'association entre deux fleuves représentée par Mr Thoreau président et LEHERIC Y vice président les accords suivants

II°) La venue en France (commune de la Possonnière (49) de Mr Sory DJENEPO et de Mr Issa DJENEPO en date du 25 août 2005 au 1<sup>er</sup> octobre 2005. pour la réalisation d'une pinasse de 10 m de long afin de promouvoir la culture et l'artisanat Malien.

- 1- Les frais de transport allé et retour, l'hébergement seront pris en charge par l'Association entre fleuves.
- 2- Un défraiement de 750 euros sera versé par l'Association entre fleuves à chacune des personnes : Mr Sory DJENEPO et Issa DJENEPO.
- 3- L'exploitation de la pinasse par l'association entre deux fleuves sera à caractère culturel et événementielle.

L'entretien de cette dernière sera assuré par les membres de l'Association, suivant les consignes de l'Entreprise DJENEPO.

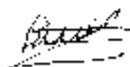
D'autre part, il est convenu entre les deux parties

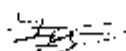
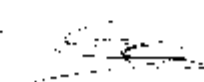
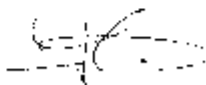
III°) La venue au Mali (ville de Mopti) de Mr LEHERIC Y GILLES et de Mr Thoreau RICHARD du 01 janvier 2006 au 12 février 2006 pour la réalisation d'un fûteau (bateau de LOIRE) de 15 m de long.

- 1- Les frais de transport allé et retour seront pris en charge par l'Association entre deux fleuves.
- 2- Un défraiement de 750 euros sera versé par l'Association entre deux fleuves à chacune des personnes : Mr THOREAU Richard et Mr LEHERIC Y Gilles.
- 3- L'exploitation du fûteau donnera lieu, à une création d'Entreprise basée sur le Tourisme et le Commerce.

Une étude de marché et un bilan prévisionnel jointe à la dite création devront être complétés et affinés par le gérant Mr Ahou THIAM.

- 4- Le coût d'entretien du fûteau sera pris en charge par le gérant de l'Entreprise créée et devra être assuré par l'atelier DJENEPO.



NOTA : L'avancement de ce projet sera conditionné par la disponibilité des fonds perçus par l'Association « entre deux fleuves ».

Fait à Napt. le 27.04.2005

Pour l'association  
"Entre deux fleuves"

le président  
Richard Thomas  
~~...~~  
vice président  
GILLES L'HERICQ  
~~...~~

Amoy DSE/NE PO  
~~...~~  
ERKATHYA DSE/NE PO  
~~...~~  
1990 DSE/NE PO  
☆

**Annexe 4 -**

**ETUDE DE MARCHÉ PREVISIONNELLE POUR LA  
CREATION D'UNE ENTREPRISE DE CROISIÈRE SUR LE  
NIGER EXPLOITANT LE FUTREAU**

Gérant : M. ABOU THIAM

Guide : M. Moussa CISSE

Charges Sociales : Exonération sur cinq ans.

Nombre de touristes passant à Mopti : 45000 par an (source : Office de Tourisme de Mopti)..

Nombre moyen de nuitées : 3

Périodes navigables : juillet, août, novembre, décembre, janvier, février : soit 180 jours navigables

Nombre de personnes par jour et par croisière : 4

Estimation du nombre de clients : 720 clients par an

Prix moyen par jour de croisière 14.000 Francs CFA

Type de croisières :

Mopti<->Djenné aller/retour : 4 jours

Mopti<->Lac Débo aller/retour : 4 jours

Mopti<->Tombouctou aller/retour : 6 jours

#### **ESTIMATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ANNUEL**

Entretien de la coque.....	300 000,00 FCFA
Entretien du moteur.....	15 000,00 FCFA
Salaire du capitaine.....	1 400 000,00 FCFA
Salaire de la Cuisinier.....	1 000 000,00 FCFA
Salaire du gérant.....	2 000 000,00 FCFA
Carburant.....	3 600 000,00 FCFA
Huile.....	72 000,00 FCFA
Assurance.....	100 000,00 FCFA
Nourriture.....	360 000,00 FCFA
Dépenses estimées :.....	8 847 000,00 FCFA

#### **ESTIMATION DES RECETTES ANNUELLES**

Nbre de Touristes en saison : 720 personnes

Prix d'une journée de croisière en francs CFA..... 14 000,00 FCFA

Recettes estimées.....10 080 000,00 FCFA

Bénéfices possibles.....1 233 000,00 FCFA

Note : 1€ = 655.95 FCFA